



MISE EN OEUVRE DES MOYENS DE PROTECTION SUPPLÉMENTAIRES CONTRE LE COVID-19

Corbas, le 18 avril 2020

LETTRE OUVERTE

Monsieur Emmanuel Fenard

Directeur de la Maison d'Arrêt de
Lyon Corbas
40 Boulevard des Nations
69960 Corbas

Monsieur le Directeur,

La sécurité des personnels a toujours été au cœur des revendications de notre organisation syndicale. Depuis le début de la crise sanitaire que traverse actuellement notre pays, le syndicat FO n'a cessé de se battre pour obtenir des moyens de protection en faveur de l'ensemble des personnels. Ainsi nos instances nationales ont obtenu la distribution et l'autorisation du port des masques de protection sur l'ensemble des Établissements Pénitentiaires suite à la saisine en référé liberté du Conseil d'État, et le bureau régional a obtenu auprès du Président de la Région Auvergne Rhône-Alpes une dotation supplémentaire de 50000 masques venant s'ajouter au stock disponible tendant à s'amenuiser.

Localement et ce depuis les premiers incidents rencontrés par nos collègues, le SLP FO vous a sollicité pour obtenir des moyens de protections supplémentaires (sur combinaison, sur chaussure, charlottes, etc) pour l'ensemble des agents devant prendre en charge un détenu et le conduire en milieu hospitalier (UH, escortes, agents assurant une extraction médicale, etc). A ce jour nous n'avons obtenu aucune réponse de votre part.

Syndicat Local Pénitentiaire Force Ouvrière – Maison d'arrêt de LYON-CORBAS
40 Boulevard des Nations 69960 Corbas - Tél 06.33.09.98.55 - Courriel
fo.lyoncorbas@gmail.com

Dans le même ordre d'idée, afin de permettre aux agents de décontaminer leurs tenues potentiellement souillées sans pour autant les ramener à leur domicile pour pouvoir le faire, nous avons demandé à la Direction Interrégionale (DI) de mettre à disposition des agents des machines à laver sur la structure et les différentes unités dont vous avez la charge. La DI nous a confirmé vous avoir donné l'accord pour que cela soit fait mais il semblerait qu'à l'heure actuelle aucune machine n'ait été installée. Qu'en est-il ?

De surcroît, nous vous avons demandé que des consignes claires soient données aux personnels devant se rendre en milieu médical et notamment en zone infectée car les moyens de protection déployés actuellement sont insuffisants pour protéger les agents, et que les forces de l'ordre n'assurent plus les gardes statiques qui leur sont habituellement dévolues. Là encore nous n'avons reçu aucune réponse.

Pire, au vu des délais d'intervention des forces de l'ordre rallongés en raison de la situation, les événements récents rencontrés par les agents de l'UHSA montrent l'intérêt de conserver 3 agents composant habituellement les escortes et non 2 plus un chauffeur privé ne disposant pas des formations à la conduite opérationnelle complexifiant la tâche des collègues en ces temps particuliers au lieu de la leur simplifier. Nous vous demanderons donc, pour toute la durée du confinement restante, de bien vouloir composer les escortes des UH de 3 agents au lieu de vouloir faire des économies d'heures et d'en laisser certains finir avec des heures négatives en fin de mois.

De plus, au vu des problématiques auxquelles peuvent être confrontés les personnels UH sur la voie publique nous vous demanderons de bien vouloir les doter des stocks à disposition d'aérosols de gel de défense conformément à la doctrine d'emploi ESP, en accompagnant leur utilisation d'une note de service identique à celle des escortes judiciaires.

Bureau Local FO / MA LYON-CORBAS

DECT : 38.26

Ligne directe : 04.72.48.36.26

Portable : 06.33.09.98.55

www.fopenitientiaire-rhone-alpes-auvergne.fr

www.facebook.com/slpFOMALyonCorbas/

www.twitter.com/UispFOLyon

Syndicat Local Pénitentiaire Force Ouvrière – Maison d'arrêt de LYON-CORBAS

40 Boulevard des Nations 69960 Corbas - Tél 06.33.09.98.55 - Courriel

fo.lyoncorbas@gmail.com